



## 19.032 Éducation numérique

**Alexandre Houlmann, rapporteur du groupe socialiste**

Le groupe socialiste acceptera le projet de décret portant octroi d'un crédit d'engagement de 24'716'600 francs pour le programme «Éducation numérique» s'appliquant aux écoles obligatoires et post-obligatoires.

Il remercie le Conseil d'État et les auteurs du rapport pour sa qualité et son exhaustivité.

Le groupe socialiste salue également l'engagement pris en commission «éducation» par le Conseil d'État d'informer la dite Commission de manière bisannuelle sur l'évolution et la mise en place de ce grand chantier.

Il souligne cependant la nécessaire attention qui doit être portée à la qualité et au suivi de la formation des enseignants dans ce domaine particulier. De notre point de vue, cet aspect constitue certainement la pierre angulaire susceptible de garantir le succès de l'investissement substantiel consenti. Il s'agira donc d'être très attentif à cet aspect.

L'approche proposée dans le rapport, avec ses multiples facettes, est un facteur rassurant. En effet, une approche par trop technique aurait soulevé des réserves dans notre groupe. Nous saluons donc particulièrement et de manière non exhaustive l'inclusion dans les programmes, de l'aptitude à exercer son esprit critique, la sensibilisation à la compréhension des mécanismes des réseaux sociaux ainsi que le volet de prévention des mésusages des outils électroniques.

La dotation horaire hebdomadaire limitée à une heure dans le cycle 2 semble cependant insuffisante pour appréhender la matière de manière un tant soit peu exhaustive.

La crise du Covid-19 a par ailleurs démontré l'utilité d'une formation adéquate du corps enseignant et des élèves dans le domaine des outils informatiques. L'usage qui peut en être fait pour l'accompagnement et la différenciation du suivi des élèves constitue assurément une plus-value. La mise en place d'adresses électroniques individuelles et de contenus pédagogiques a également ouvert de nouvelles possibilités d'interactions entre les enseignants, les élèves et les parents, qui se sont

révélées bénéfiques et qui méritent un approfondissement que le programme proposé devrait intégrer. Il s'agira également de se préoccuper de la disponibilité des outils informatiques dans les familles et ceci à des coûts supportables.

Le groupe socialiste acceptera le rapport ainsi que le classement du postulat 17.123

Pour le groupe socialiste  
**Alexandre Houlmann**